Commune de
SAULX

Communauté de communes du
TRIANGLE VERT

GRAND PRIX DE SAULX - TRIANGLE VERT

mmc

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
HAUTE-SAÔNE

DIMANCHE 6 JUILLET 2025

DÉPART ET ARRIVÉE DEVANT LA MAIRIE DE SAULX

B.O.N Roue d'Or Noidans

9H : OPEN 3 - ACCESS 1-2
9H02 : ACCESS 3-4

11H15 : U17 HOMMES
11H17 : U15 H / U17-U15 F

14H15 : OPEN 1-2

Ford
VESOUL
ELYPSE AUTOS
GROUPE AUTOMOBILE
KIA
VED Vesoul Electro Diesel
haute saône LE DÉPARTEMENT
comptoir des vignes
GENERALI Jean-Louis FARGERE VESOUL
En Haute-Saône je suis Fair-Play
hors-jeu LA VIOLENCE !
Médaillés Jeunesse et Sports HAUTE-SAÔNE
Chaumartin
Carrefour VESOUL

LE GUIDE DE L'ÉPREUVE

Généralités : 1

Description de l'épreuve

Engagements

Permanence

Épreuve : 2

Horaires et kilométrages

Circuit

Sécurité

Protocole et récompenses

Respect de l'environnement

FairPlay

Réglementation

Responsabilités

Animations : 3

Le village animation et partenaires

Plans de situations : 4

Plan départ

Plan stationnement et parkings

Contacts : 5

LENNY COULOT

VAINQUEUR DE L'ÉDITION 2024

PHOTO : L'EST RÉPUBLICAIN

GÉNÉRALITÉS

Description de l'épreuve :

Les compétitions sont ouvertes aux coureurs titulaires d'une licence FFC valide dans les catégories Open (1-2-3), Access (1-2-3-4), U17 et U15.

L'épreuve est organisée sur un circuit de 8,01 km avec un départ depuis la Mairie de SAULX. Le circuit traverse les communes de CHÂTENOIS et CREVENEY avant de revenir à SAULX où l'arrivée sera jugée au même endroit que lors du départ.

L'épreuve est support des Championnats de Haute-Saône U17 et OPEN 1-2.

Engagements :

L'épreuve est accessible à tous les licenciés FFC. Les inscriptions se feront en ligne via l'espace club jusqu'au Jeudi 3 juillet 2025 à 19h.

En cas d'engagement sur place, une majoration sera appliquée. Le coût de l'engagement sera alors de 16,00€.

Permanence :

La permanence est installée à la Mairie de SAULX et ouvrira dès 8H du matin. Les arbitres procéderont au contrôle des licences et à la remise des dossards sur la place devant la Mairie, sous un vitabris.

Les dossards devront être rendus au plus vite après la fin de votre épreuve au lieu où vous les avez prélevés.

La Mairie sera mise à disposition du corps arbitral et tiendra lieu de contrôle anti-dopage.

mmc

Carrefour
VESOUL

L'ÉPREUVE

Horaires et kilométrages des courses :

MATIN :

- **OPEN 3 -ACCESS 1/2 :** dossards à 08H et départ à 09H
  8 Tours de 8,01kms soit 64kms
- **ACCESS 3/4 :** dossards à 08H et départ à 09H02
  7 Tours de 8,01kms soit 56kms
- **U17H :** dossards à 10H et départ à 11H15
  7 Tours de 8,01kms soit 56kms
- **U15 ET U17F :** dossards à 10H et départ à 11H17
  5 Tours de 8,01kms soit 40kms

APRES-MIDI :

- **OPEN 1/2 :** dossards à 13H15 et départ à 14H15
  15 Tours de 8,01kms soit 120kms

Circuit :

Départ et arrivée : devant la Mairie de SAULX
Circuit de 8,01kms : SAULX → CHATENOIS → CREVENEY → SAULX

Pour consulter le circuit en ligne : **CLIQUEZ ICI**

L'ÉPREUVE

Sécurité :

Le parcours sera protégé par des signaleurs à poste fixe équipés de gilets réfléchissants et de panneaux type "K10"; ils seront répartis sur la plupart des carrefours.

Un arrêté du Conseil Département autorise la circulation uniquement dans le sens de la course.
La course bénéficie d'un régime "d'usage exclusif temporaire de la chaussée", selon l'article R414-3-1 du code de la route : "lorsqu'une course bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, tout véhicule qui circule sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer. Les conducteurs pourront reprendre leur route dans le sens de la course uniquement après l'invitation des signaleurs ou du véhicule qui signale la fin de course".

Le port du casque homologué est obligatoire pour tous les compétiteurs.
Des barrières seront installées sur 50m de chaque côté de la ligne.

Une voiture ouvreuse et un camion balais délimiteront la bulle de course. Des motos assureront la sécurité des coureurs. Pour rappel, tout coureur lâché est tenu de respecter le code de la route.

Protocole et récompenses :

Les trois premiers et premières de chaque épreuve doivent se présenter au plus vite au podium pour la remise des prix.

- 12H/12H15* pour les courses ACCESS / OPEN 3 ET U17/U15
- 17H* pour la course OPEN 1/2

Ces horaires sont estimatifs et peuvent varier selon le retard pris sur les épreuves.

GRILLE DES PRIX (les prix seront versés par le Comité Régional au club du coureur) :

- OPEN 1/2 : 305/02 + COUPES ET GERBES
- U17 : 107/10 + COUPES ET GERBES
- COUPES ET GERBES pour toutes les autres catégories

comptoir des vignes

Vesoul Electro Diesel

L'ÉPREUVE

Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à respecter la nature qui l'entoure et à veiller à ne pas l'endommager.
Chaque coureur s'engage à ne jeter aucun déchets ou détritus sur la voie publique et dans l'environnement, il ramènera ses déchets en utilisant la poche arrière de son maillot.

Des sanctions pourront être prises en cas de non respect.

Fair-Play :

Les coureurs et personnes participant à l'échelon course doivent adopter un comportement correct. La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale dans le respect entre coureurs et envers les bénévoles, organisateurs, arbitres et le public. Toute entorse à ce règlement sera sanctionnée par une élimination directe sur décision des arbitres, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscription.

Réglementation :

L'épreuve sera disputée sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Le barème des pénalités FFC sera le seul applicable ; la réglementation anti-dopage et la loi française sera appliquée.

Responsabilités :

Chaque participant confirme être assuré en Responsabilité Civile et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de chute, perte, vol ou dégâts.

Les véhicules des Directeurs Sportifs ne sont pas assurés par l'organisateur

Chaumartin

En Haute-Saône je suis Fair-Play
hors-jeu LA VIOLENCE !
Médaillés Jeunesse et Sports HAUTE-SAÔNE

GENERALI
Jean-Louis FARGERE
VESOUL

CHALLENGE DE JUIN

PROGRAMME CLUBS DE SPORT

EN JUIN, AVEC LE Club Carrefour, VOUS AUSSI FAITES GAGNER UN MINIBUS À VOTRE CLUB.

SCANNEZ POUR SOUTENIR VOTRE CLUB

Visuel non contractuel. Modalités sur Carrefour.fr

Commune de

SAULX

Communauté de communes du

TRIANGLE VERT

PLANS

PARKINGS ET STATIONNEMENT :

AUCUN STATIONNEMENT NE SERA AUTORISÉ ET TOLÉRÉ SUR LES TROTTOIRS.

P1 : Parking de la Maison de santé - Point gps : CLIQUEZ ICI

P2 : Parking de la salle des fêtes - point gps : CLIQUEZ ICI

P3 : Aire de camping-cars - point gps : CLIQUEZ ICI

haute saône
LE DÉPARTEMENT

CONTACT :

Président de l'organisation :

M. Enzo FIGUEIRA

Tel. 06 47 12 46 17
enzo.figueira@rouedor.com

Vice-Président :

M. Damien VUILLIER

Tel. 06 50 48 51 74
damien.vuillier@rouedor.com

Secrétaire Générale :

Mme Carole VUILLIER

Tel. 06 29 19 48 04
carole.vuillier@rouedor.com

Trésorière :

Mme Anne-Laure DESGRANCHAMPS

Tel. 06 42 33 25 71
anne-laure.desgranchamps@rouedor.com

Délégué sécurité :

M. Jean-Claude JACQUOT

Tel. 06 81 86 95 41

POMPIERS :	POLICE/GENDARMERIE :	SAMU :	N° URGENCE EUROPEEN :
18	17	15	112

Brigade de gendarmerie de Vesoul : 03 84 96 72 00
Groupe Hospitalier de la Haute-Saône (Standard) : 03 84 96 60 60
Préfecture de Haute-Saône (Standard) : 03 84 77 70 00

© Les Clichés d'Jérèm - Jeremy Lambert